

EPE - Algérie Télécom - Spa  
Direction Opérationnelle des Télécommunications de Naâma  
Sous-Direction Fonctions Support

Département Achats et Logistique

Adresse : Cité évolutifs Naâma

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL  
OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES  
N°03/AT/DOT45/SDFS/DAL/2022**

La Direction Opérationnelles des Télécommunications de Naâma lance un Avis d'Appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour : Réalisation d'infrastructure d'accueil, pose et raccordement des câbles fibres optiques répartie sur Huit (08) lots comme suit :

N° Lots	Désignation (Localité/Tronçon)	Distance (Km)
01	BENAMAR-ARICHA	84 Km
02	ABDELMOULA-KESDIR	41 Km
03	CT MECHERIA-SORTIE SUD	13,06 Km
04	CT MECHERIA-SORTIE NORD RN06	08,466 Km
05	SFISSIFA –EMBRABCHEMENT OULAKAK	18 Km
06	TOUADJEUR RN06	10,750 Km
07	CT NAAMA-SORTIE SUD RN06	03,9 Km
08	KALAAAT CHEIKHBOUAMAM-RN06	08 Km

**ELIGIBILITE DES CANDIDATS :**

Le présent appel d'offres national s'adresse uniquement aux entreprises qualifiées selon les paliers suivants :

**Paliers 01 : Pour les lots dont la distance est inférieure ou égale à 10 Km :**

- les entreprises ayant la qualification une (01) dont l'activité est l'hydraulique ou les travaux publics.
- les entreprises sans qualifications ;
- les entreprises sans références professionnelles quelques que soient leurs qualifications ;
- les entreprises nouvellement créées ;
- les entreprises issues des dispositifs de l'ANSEJ, CNAC, ANGEM, en cours de bénéfice d'avantages confères par ces dispositifs.

**Paliers 02 : Pour les lots supérieurs à 10 Km et inférieurs à 50 Km**

Le soumissionnaire doit justifier d'une qualification et classification professionnelles de catégorie de deux et plus à quatre (04), contenant l'activité hydraulique et/ou travaux publics.

**Paliers 03 : Pour les lots supérieurs ou égaux à 50 Km**

le soumissionnaire doit justifier d'une qualification et classification professionnelles de catégorie cinq (5) et plus, contenant l'activité hydraulique et/ou travaux publics.

Les entreprises intéressées par le présent appel d'offres, peuvent retirer le cahier des charges auprès de la structure contractante d'Algérie Télécom à l'adresse suivante :

**Direction Opérationnelle des Télécommunications de Naâma  
Département Achats et Logistique  
Adresse : Cité évolutifs Naâma**

Contre le paiement, auprès de la banque BNA d'un montant de **Cinq mille dinars algériens (5 000 DA)** non remboursable, représentant les frais de documentation et de reprographie par versement au compte bancaire :

**Compte en dinars N° 001 00730 0300 000 072 94**

**Présentation des offres :**

**Le dossier administratif** (un (01) original et deux (02) copies plus l'offre en format électronique (CD), **l'offre technique** (un (01) original et deux (02) copies plus l'offre en format électronique (CD), **l'offre financière** (un (01) original et deux (02) copies plus l'offre en format électronique (CD) sont insérés dans des enveloppes séparées et fermées, indiquant, sur chaque enveloppe, la dénomination de l'opérateur économique, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que, sur chaque pli correspondant, la mention « **dossier administratif** », « **offre technique** », « **offre financière** ».

Les Trois (03) enveloppes susmentionnées sont insérées dans une seule enveloppe externe fermée et anonyme, aucun signe d'identification du soumissionnaire comportant uniquement les mentions suivantes :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE  
CAPACITÉS MINIMALES N°03/AT/DOT45/SDFS/DAL/2022**

**(Objet de l'appel d'offres : Réalisation d'infrastructure d'accueil, pose et raccordement des câbles fibres optiques)**

**« A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET  
D'EVALUATION DES OFFRES »**

Les offres doivent être déposées à l'adresse suivante :

**Direction Opérationnelle des Télécommunications de Naâma**

**SECRETARIAT DOT**

**Adresse : Cité évolutifs Naâma**

Le soumissionnaire doit obligatoirement fournir l'ensemble des pièces citées dans le cahier des charges sous peine de rejet.

La date limite de dépôt des offres est fixée à **quinze (15) jours** de **07h00 à 12h00** à partir de la première date de parution du présent avis dans la presse nationale et sur le site web d'Algérie Télécom.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissions qui parviennent après la date limite de dépôt des plis ne seront pas prises en considération.

Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis des offres techniques et financières, qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date limite du dépôt des plis à 12h00 mn à l'adresse précitée.

Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de cent quatre-vingts (**180**) **jours** à compter de la date limite de dépôt des plis.